

Image not found or type unknown



## Succession et assurance vie

Par **nurbua**, le **08/10/2014** à **15:30**

Bonjour,

L'assurance vie entre t' elle dans la succession, le fils de la défunte étant bénéficiaire et co-héritier avec ses 3 frères et soeur.

L'assureur refuse de communiquer le contrat d'assurance au bénéficiaire, le peut-il?

Je vous remercie de votre réponse